

Ce modèle de résolution est présenté à titre d'exemple et peut être modifié selon la réalité de votre milieu. Il peut également être transmis aux membres de votre conseil d'établissement. Simplement enlever le filigrane et cette phrase avant d'utiliser le modèle.

Règles de fonctionnement du service de garde

ATTENDU que, conformément à l'article 77.2 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'établissement doit adopter, sur la base de la proposition de la direction de l'école, les règles de fonctionnement du service de garde, établies en conformité avec les modalités d'organisation convenues avec le centre de services scolaire en vertu de l'article 256 LIP;

ATTENDU que, conformément à l'article 4 du *Règlement sur les services de garde en milieu scolaire*, un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde doit être remis au parent de l'élève qui y est inscrit, au moment de l'inscription et chaque fois qu'une modification y est apportée;

ATTENDU que les règles de fonctionnement adoptées par le conseil d'établissement doivent être conformes aux orientations la *Politique organisationnelle des services de garde du CSSMI* (SEJ-18);

ATTENDU que les contributions financières déterminées dans les règles de fonctionnement pour les différents types de fréquentation doivent être conformes à la *Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* (SEJ-08);

ATTENDU que les règles de fonctionnement doivent être conformes au modèle proposé par le CSSMI;

OU

ATTENDU qu'une autorisation spécifique a été accordée par le CSSMI pour déroger au modèle proposé;

ATTENDU les discussions que le conseil d'établissement a eues au sujet du fonctionnement du service de garde en respect des besoins et de la réalité de leur milieu;

Il est proposé par : _____

D'ADOPTER les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 20XX-20XX, qui sont déposées en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution n° _____